

Fiche de poste d'enseignant associé temporaire

Composante ou Service : ISPB-Faculté de Pharmacie de Lyon

TITRE DU POSTE : Pratique officinale (1)

Niveau MCF—Niveau PR

Contexte :

La filière Officine de l'ISPB-faculté de Pharmacie de Lyon, offre des enseignements très professionnalisant à partir de la 4^{ème} année d'étude (DFASP1) afin de préparer au mieux les étudiants à leur pratique professionnelle future. Pour cela, les enseignements réalisés par des enseignants contractuels exerçant au quotidien en officine est une nécessité et une complémentarité vis-à-vis des enseignements réalisés par des enseignants-chercheurs.

L'enseignant recruté sur ce profil devra réaliser des enseignements de professionnalisation pour les étudiants s'orientant vers la filière Officine mais aussi adapter les enseignements à l'évolution du métier de pharmacien d'officine et aux nouvelles missions qui lui sont confiées par les pouvoirs publics.

L'objectif de ces enseignements est de mettre les étudiants en situation de répondre aux exigences de l'analyse d'ordonnance (notamment l'adéquation de la prescription au patient, à sa pathologie, analyse des interactions médicamenteuses) et, de répondre au mieux aux demandes des patients en officine grâce à des conseils appropriés et individualisés avec ou sans prescription.

I. Missions :

- Les missions d'enseignement (= 96 HEQTD)

Organisation et réalisation des enseignements suivants :

- Analyse critique des prescriptions sur toutes les grandes pathologies,
- Gestion des interventions pharmaceutiques en relation avec les prescripteurs et dans l'intérêt des patients avec analyse du rapport bénéfice-risque,
- Dispensation des conseils appropriés et individualisés avec ou sans prescription,
- Conception de projets communs avec les prescripteurs et les autres professionnels de santé,
- Développement des mises en situation (ou autres méthodes pédagogiques innovantes) des étudiants, grâce à la pharmacie expérimentale,
- Développement des enseignements en rapport avec les nouvelles missions du pharmacien d'officine dans le cadre de la loi HPST et de la convention de 2012.

Dans ce cadre et avec une mise en application de la réforme des études de Pharmacie, les enseignements de professionnalisation se dérouleront de la 4^{ème} à la 6^{ème} année filière Officine.

DFASP1 – 4^{ème} année de pharmacie : 22h équivalent ED

* UELC Actualités à l'officine (niveau 1 – niveau 2)

* ECUE Dispensation des médicaments et autres produits de santé: Analyse et validation de la prescription

DFASP2 - 5^{ème} année de pharmacie : 47h équivalent ED

* UE Conseil pharmaceutique et prise en charge globale du patient

* UE Gestion de l'officine

* UE Education thérapeutique du patient

* UELC Interactivité professionnelle en matière de prescription

* UELC Mise en situation

6^{ème} année de pharmacie : 27h équivalent ED

* UE Optimisation ambulatoire, vieillissement, oncologie et maintien à domicile

Thème : Optimisation ambulatoire

Thème : Maintien à domicile

- Autres missions (= 402 h)

Stages pour la filière officine – 200 h

- Le stage hospitalier de 5^{ème} année doit permettre aux étudiants de travailler sur l'amélioration de la relation ville-hôpital lors des admissions et des sorties hospitalières. L'enseignant recruté devra actualiser les objectifs de ce stage, en concertation avec le Collège d'enseignement de Pharmacie Hospitalière (50h).

- Dans le cadre des stages officinaux l'enseignant recruté sera chargé de préparer des études de stage pour le stage de 6^{ème} année, de gérer les thèmes de stage pour les stages d'application, de définir un programme et un cadre de stage pour le stage d'initiation. L'enseignant recruté participera également au suivi de stage des étudiants (100h).

- L'enseignant recruté participera à la réflexion avec les instances professionnelles sur l'agrément des maîtres de stage et leur formation continue, et aura des contacts avec l'association des maîtres de stage et le Collège d'Enseignement Pharmaceutique Officinale (50h).

Autres activités – 202 h

- Inciter et aider les étudiants à soutenir leur thèse d'exercice dans le cadre de leur 6^{ème} année sur des sujets en rapport avec la pratique officinale. (40h)

- Travailler avec les autres facultés de pharmacie afin de poursuivre la réalisation et le développement de projets communs, notamment le prix dispensation d'ordonnances et le concours de communication Santé Publique, organisés avec les 23 autres facultés de Pharmacie de France. (40h)

- Travailler avec l'Association Pour la Promotion des Pharmacies Expérimentales (APPEX) et/ou autres structures valorisant au travers de ces activités les missions du Pharmacien d'officine. (20h)

- Développer une recherche sur la pratique officinale en lien avec une équipe de recherche et en lien avec le Collège d'Enseignement Pharmaceutique Officinale. (82h)

- Participer, le cas échéant, à la formation continue des professionnels de santé. (20h)

II. Prérequis, niveau et durée de recrutement

- Etre Pharmacien diplômé
- Aptitude au transfert de connaissances et à l'animation pédagogique
- Plusieurs années d'expériences de pratique officinale, dont une activité en cours
- Expérience d'enseignement dans le domaine officinal
- Expérience d'enseignant contractuel en pratique officinale au sein d'une faculté de Pharmacie
- Expérience dans le domaine des mises en situation (pharmacie expérimentale)
- Connaissance du réseau des enseignants en pratique officinale et des associations d'enseignants existant sur le sujet et sujets environnants.

L'ensemble de ces apports constituera un réel bénéfice pour les étudiants dans le cadre de leur formation.

Type de financement : renouvellement du poste existant, actuellement occupé par M. CATALA

Durée : 3 ans

NB : le temps de travail est de 803,5 heures de travail annuel réparties en 96HETD d'enseignement et 402 heures d'autres activités pouvant aussi être de l'enseignement.



Lyon 1

Des heures complémentaires pourront le cas échéant être confiées sous réserve de son accord et sous réserve d'une attestation du Directeur de composante attestant de l'intégralité du service fait (enseignement + autres missions).

Contact pour renseignements :

MOUCHOUX Christelle, MCU-PH, responsable de la filière officine, 04 72 43 20 65,
christelle.mouchoux@chu-lyon.fr

Christine VINCIGUERRA, directrice de l'ISPB-Faculté de Pharmacie de Lyon